

APPEL À PROJETS START-UPS ASD

RÈGLEMENT

**CANDIDATURES À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE 2025 JUSQU'AU 7 NOVEMBRE
2025**

SOMMAIRE

1-	LE CONTEXTE :.....	3
2-	POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?.....	3
3-	PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST	3
4-	CIBLES ET OBJECTIFS	4
5-	LES PRIX	5
6-	MODALITÉS DE CANDIDATURE.....	6
7-	MODALITÉS DE NOMINATION DES LAURÉATS	6
8-	ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS.....	6
9-	CRITÈRES DE SÉLECTION	7
10-	CALENDRIER.....	8
11-	PROTECTION INTELLECTUELLE	8
12-	DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT	9
13-	ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX	9
14-	LIMITATION DE RESPONSABILITÉ	9

RÈGLEMENT

1- LE CONTEXTE :

Inauguré en janvier 2024 à Mérignac, le Cockpit est le siège de Bordeaux Technowest et un des lieux totem de la filière Aéronautique-Spatial-Défense (ASD) au cœur de Bordeaux Aéroport. Sur 6 500 m², il rassemble déjà 10 start-ups, 45 entreprises et près de 400 emplois au sein d'un centre d'affaires, d'un incubateur et d'ateliers de production.

Plus de 70 événements y ont fédéré l'écosystème ASD autour de coopérations concrètes. Avec ses partenaires industriels, collectivités et ses équipements dédiés, le Cockpit se positionne comme un accélérateur de projets innovants.

C'est dans une dynamique de continuer d'y faire grandir des projets sur la thématique de l'ASD que s'inscrit le présent Appel à projets start-ups, en amont de l'édition 2025 du Sommet de l'Aéronautique et du Spatial La Tribune - Bordeaux Métropole.

2- POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

C'est dans ce contexte que Bordeaux Technowest et ses partenaires Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus lancent un Appel à projets le 16 septembre 2025 pour encourager et valoriser les porteurs de projets innovants qui souhaiteraient intégrer ce site :

Dans cet incubateur comme dans les 8 autres, Bordeaux Technowest met à disposition des start-ups un programme d'accompagnement complet, des dispositifs financiers innovants, son réseau de partenaires Grands Groupes d'Open Innovation JUNCTION, tous ses outils uniques comme son réseau d'Écologie Industrielle Territoriale ZIRI, mais aussi des équipements bien spécifiques : ateliers, espace de réception ainsi que des salles de réunion.

Cet Appel à projets a pour objectifs :

- de sourcer des porteurs de projets ou start-ups pour répondre à la dynamique du territoire en matière de développement économique et d'innovation sur des filières d'expertise de la technopole ;
- de retenir trois lauréats parmi les candidatures et de diversifier la nature des start-ups afin de consolider l'écosystème d'innovation sur le territoire.

3- PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la référence de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire bordelais. Depuis 2004, elle a accompagné plus de 350 start-ups grâce à ses sites technopolitains au service du développement de projets innovant(e)s.

Elle compte à ce jour plus de 90 start-ups et 40 entreprises en développement réparties en 8 filières d'expertise, sur ses 8 sites de la Métropole bordelaise, ceux de Libourne et de la COBAS :

- AÉRONAUTIQUE SPATIAL ET DÉFENSE
- INDUSTRIE DU FUTUR
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DÉCARBONATION, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉNERGIES
- BÂTIMENT INTELLIGENT
- SANTÉ
- NUMÉRIQUE, IA, BLOCK CHAIN & WEB3
- AGRI/AGRO & WINETECH
- MARITIME, PORTUAIRE, MOBILITÉ

Membre du réseau French Tech Bordeaux, la technopole est l'un des 10 accélérateurs de France sélectionnés par « Microsoft 4 start-ups ». Elle est partenaire de Aerospace Valley, labellisée French Tech Visa, RETIS¹ et membre de l'ESA Bic Sud France.

Bordeaux Technowest c'est aussi :

- **TECHNO'START** : un fonds d'amorçage dédié aux start-ups de la technopole, avec prise de participation de 30K€ à 100K€.
- **B'INC** : une bourse couplée à un prêt d'honneur pour les porteurs de projets.
- Son programme d'Open Innovation **JUNCTION** et son programme de mentorat **CONNECT** : la technopole régionale a le plus important réseau de partenaires : **38 grands groupes industriels partenaires en 2025**.
- Son programme d'accompagnement collectif et intensif, **SPRINT**.
- **ZIRI**, son réseau d'Écologie Industrielle Territoriale développé sur la Métropole.
- Un **programme de formations et animations** : ateliers de formation, ateliers de coaching, afterwork, « regards croisés », salons...
- La participation au programme d'export pour les start-ups des 9 technopoles régionales : **SIRENA Start-ups**.
- **CESA drones**, centre d'expertise et d'essais drones, dont Bordeaux Technowest est fondateur et actionnaire majoritaire.
- **De l'événementiel de réseautage**.
- Un programme d'accompagnement du **développement économique du Territoire** avec **l'aide à l'implantation des entreprises et l'animation de ses filières d'expertise**.

[Consulter le programme d'accompagnement de Bordeaux Technowest](#)

4- CIBLES ET OBJECTIFS

Cet Appel à projets a pour objectif d'encourager et d'accompagner les porteurs de projets à développer leur entreprise sur leur territoire en proposant toute innovation autour des nouvelles technologies, des nouveaux procédés, des nouveaux services sur les thématiques de la stratégie de Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus à savoir :

1. Maintenance prédictive : Aide au MCO, Capteurs embarqués

¹ Labellisation des technopoles.

2. **IA** : Aide aux opérations, Autonomisation des systèmes
3. **Matériaux** : Furtivité, Blindage, Matériaux fonctionnés
4. **Optronique** : Capteurs, Fusion de données, télémessure, communication, énergie embarquée
5. **Durabilité** : Sustainable Aviation Fuels (SAF), Conception éco-efficace

5- LES PRIX

a) Accompagnement de BTW

Les trois lauréats de l'Appel à projets bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, totalement gratuit.

L'accompagnement comprend :

- La structuration du Business Plan.
- L'aide à la recherche de financements publics et privés.
- La possibilité de candidature aux outils de financement de Bordeaux Technowest (prêt d'honneur et fonds d'amorçage).
- Des formations et animations.
- Des actions d'open innovation avec les partenaires industriels de Bordeaux Technowest.
- La mise en relation avec les partenaires industriels, institutionnels, écoles, organismes financiers, capital-risque et fonds d'amorçage.
- Le coaching personnalisé pour chaque lauréat.

La durée de gratuité de l'accompagnement est déterminée par le classement du jury :

Le premier lauréat bénéficiera de six (6) mois d'accompagnement gratuits au sein des locaux du site Cockpit de Mérignac.

Le deuxième et le troisième lauréats bénéficieront de trois (3) mois d'accompagnement gratuits au sein des locaux du site Cockpit de Bordeaux Technowest.

L'accompagnement sera entériné par la signature d'une convention d'accompagnement avec chaque lauréat. Il débutera à compter de la date communiquée par Bordeaux Technowest à chacun.

Bordeaux Technowest se réserve le droit d'adapter les modalités d'accompagnement en fonction de la disponibilité des locaux et des ressources.

b) Support de Dassault Aviation, Thales, ArianeGroup et Airbus

En complément du soutien apporté par Bordeaux Technowest, Dassault Aviation, Thales, ArianeGroup et Airbus pourront, dans le cadre du programme d'Open Innovation Jonction, étudier et soutenir les projets lauréats.

Un communiqué de presse relayant l'annonce des lauréats de cet Appel à projets, permettra également de leur offrir une visibilité accrue.

6- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de projets pourront déposer leur candidature sur la plateforme en ligne à partir du 16 septembre 2025 et jusqu'au 7 novembre 2025. Bordeaux Technowest et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature.

Un pitch deck (comportant Business Plan, étude de marché...) devra être fourni et il sera apprécié tout document complémentaire permettant d'appréhender l'avancement et la faisabilité du projet.

Une pré-sélection sur dossiers sera réalisée et les candidats retenus seront invités pour un Pitch en présentiel devant un jury le **20 novembre 2025**.

Les conditions et modalités seront transmises aux candidats avant chaque étape (pré-sélection et jury final).

7- MODALITÉS DE NOMINATION DES LAURÉATS

Les candidatures seront scrupuleusement examinées et feront l'objet d'une pré-sélection en novembre 2025 (date à définir).

Cette pré-sélection retiendra les cinq meilleures candidatures.

Les porteurs de projets présélectionnés viendront présenter leur solution/projet en présentiel à Cockpit à Mérignac (20 novembre 2025) devant le jury de sélection composé, a minima, des 5 principaux partenaires de cet Appel à projets :

- Dassault Aviation ;
- Thales ;
- ArianeGroup ;
- Airbus
- Et Bordeaux Technowest

Cette liste des membres du jury pourra être complétée / modifiée et la liste définitive sera communiquée aux candidats pré-sélectionnés.

Le jury nommera les lauréats. Chaque membre du jury dispose d'une voix.

Les candidats pourront bénéficier de l'accompagnement à condition de s'engager à intégrer l'incubateur Cockpit à Mérignac. Ils devront s'engager à être présents physiquement avec leurs équipes et d'y installer leur siège social (ou leur établissement secondaire).

Le jury se réserve la faculté de ne retenir aucun projet si les propositions présentées ne répondent pas aux exigences de qualité attendues.

8- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Chaque start-up ou porteur de solution/projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement de l'Appel à projets, à travers :

- Le dossier de candidature en ligne,
- La disponibilité du porteur pour un éventuel rendez-vous et/ou pour une éventuelle présentation de la solution/du projet au jury final,
- L'utilisation par le candidat du nom, de l'image, du logo ou tout autre élément de communication, de Bordeaux Technowest, et que ledit candidat autorise lesdites parties à utiliser ses nom, images, logo ou tout autre élément de communication dans le cadre de l'Appel à projets,
- La participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur cet Appel à projets si le candidat a été sélectionné.

Par ailleurs, les porteurs de projets doivent :

- Être majeurs et résider en France métropolitaine
- Avoir intégré le site Cockpit de Mérignac dans les trois premiers mois suivant leur notification d'intégration en tant que lauréats au sein de l'incubateur.

9- CRITÈRES DE SÉLECTION

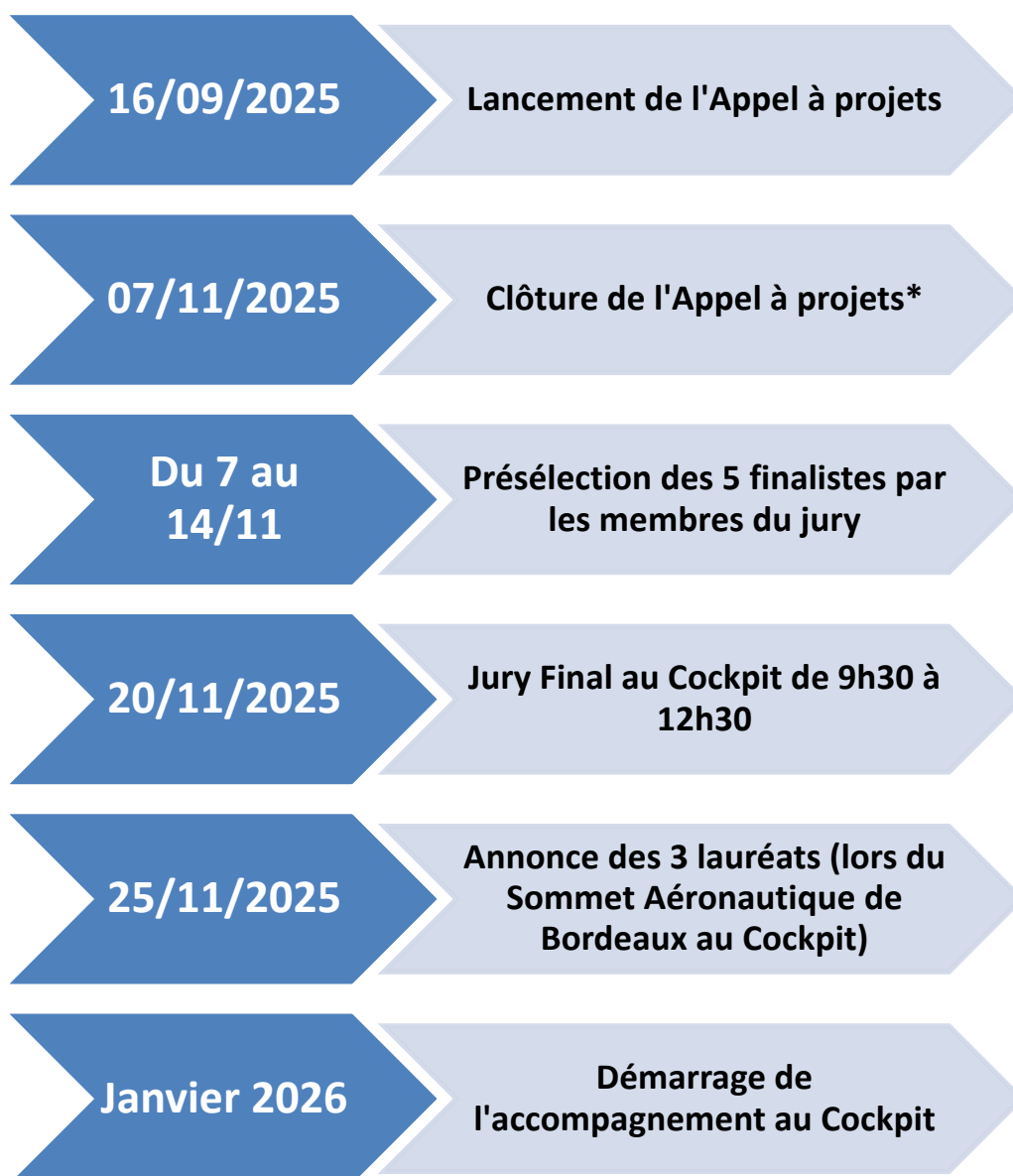
Les start-ups ou porteurs de projets seront sélectionnés selon les principaux critères suivants :

- ✦ La cohérence de l'activité avec les thématiques de l'Appel à projets
- ✦ Le degré d'innovation
- ✦ L'état d'avancement de la solution ou du projet
- ✦ La composition et les compétences de l'équipe
- ✦ La vision à court et long terme du projet
- ✦ L'identification du marché et des clients potentiels
- ✦ La disponibilité des porteurs de projets à s'installer au Cockpit

Bordeaux Technowest analysera les candidatures et les transmettra aux partenaires de l'Appel à projets au fil de l'eau. Bordeaux Technowest se réserve le droit de solliciter un rendez-vous à la suite de toute candidature pour rencontrer le porteur de solution/projet.

L'annonce des lauréats sera réalisée par le service communication de Bordeaux Technowest en partenariat avec les autres membres du jury lors du Sommet de l'Aéronautique et du Spatial La Tribune le 25 novembre 2025.

10- CALENDRIER



** La technopole et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature. En conséquence le calendrier établi ci-dessus, sur la base initiale de la durée de l'Appel à projets est susceptible d'être modifié si l'Appel à projets était prolongé.*

11- PROTECTION INTELLECTUELLE

Dans le cadre de l'Appel à projets, les candidats communiqueront à Bordeaux Technowest et à ses partenaires des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Bordeaux Technowest et ses partenaires s'engagent à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire les besoins du présent Appel à projets. En tout état de cause, la participation à cet Appel à projets implique l'acceptation par les candidats des dispositions du présent Règlement ; les candidats s'obligent à respecter les modalités imposées dans le cadre de cet Appel à projets, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidats garantissent à Bordeaux Technowest et ses partenaires la jouissance du dossier de candidature et des pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque pendant toute la durée du présent Appel à projets.

12- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT

Bordeaux Technowest et ses partenaires Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus se réservent la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent Appel à projets sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait. Le règlement pourra, si nécessaire, être modifié. Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'Appel à projets. Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'Appel à projets.

13- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX

Bordeaux Technowest et ses partenaires Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, Bordeaux Technowest et ses partenaires Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus se réservent la possibilité d'exclure de l'Appel à projets le ou les participants en cause.

À la suite de cet Appel à projets et de la signature des conventions d'accompagnement des lauréats, la Technopole, Bordeaux Technowest et ses partenaires Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus, se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix si lesdits lauréats ne respectent pas les termes de la convention d'accompagnement, notamment si la disponibilité des porteurs de projets venait à être insuffisante pour garantir un accompagnement efficace de la part de Bordeaux Technowest et ses partenaires.

Bordeaux Technowest et ses partenaires Dassault Aviation, Thales, Ariane Group et Airbus, ne pourront être tenus pour responsables d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

14- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Bordeaux Technowest ne pourra en aucun cas être tenue responsable du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion de l'Appel à projets, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.